



## ÉTUDE DE KPMG

# «Il faut soutenir les entreprises innovatrices»

**ARIANE GIGON, ZÜRICH**

«Nous sommes tellement bons que nous ne voyons pas que nous sommes en train de perdre du terrain.» Christian Keuschnigg, directeur de l'Institut d'économie financière et de droit financier à l'Université de Saint-Gall (HSG) a exprimé ses craintes, hier à Zurich, de voir les entreprises suisses délocaliser leur recherche et leur développement à l'étranger. Selon une étude de son institut et de la société de conseil KPMG, le mouvement a déjà commencé.

Avec une proportion de 2,2% du Produit intérieur brut (PIB), ou 12 milliards de francs pour l'année 2008, les dépenses des entreprises consacrées en Suisse à la recherche et au développement sont parmi les plus élevées du monde. «Mais ces investissements sont surtout le fait des grandes entreprises, explique Christian Keuschnigg. Et ces sociétés n'hésitent pas à déplacer leurs activités de recherche à l'étranger.»

Ainsi, en 2008 toujours, les entreprises suisses ont investi 15,8 milliards de francs pour leurs «labos» à l'étranger. Les hauts salaires et la cherté du franc pourraient accélérer ce mouvement, selon l'étude. Selon un sondage de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis, près de

60% des entreprises interrogées prévoient de délocaliser leurs activités de recherche ces 5 à 10 prochaines années. «Le directeur de la recherche et du développement de Novartis n'est déjà plus à Bâle, mais à Boston», a démontré Marin Naville, directeur de la Chambre de commerce.

**Pour KPMG et la HSG**, la raison à ces transferts est à chercher dans la quasi-inexistence, en Suisse, d'allègements fiscaux ciblés pour la recherche et le développement des entreprises. Les auteurs de l'étude proposent un modèle prévoyant, entre autres mesures, une déduction de 130% des dépenses de recherche et développement, sans limite supérieure, au lieu de la comptabilisation à 100%, au titre de charges, en vigueur actuellement.

Le taux de réduction devrait être porté à 170% pour les PME investissant un montant inférieur à 10 millions de francs dans le domaine de la recherche. «Les petites entreprises innovatrices ont souvent des difficultés à accéder aux capitaux, a expliqué Andreas Müller, expert en fiscalité d'entreprise chez KPMG. Il serait aussi judicieux de leur verser en espèces les allègements fiscaux non utilisés, pour ne pas freiner leur innovation.»

**La perte fiscale** qu'entraînerait ce nouveau système, que les auteurs de l'étude évaluent entre 500 millions et un milliard de francs, «sera compensée par la création d'emplois et l'attrait plus grand de la Suisse pour la recherche et le développement, assure Jörg Walker, directeur de la section taxation de KPMG. Une aide ciblée et liée aux bénéficiaires est une des rares mesures efficaces à long terme. Les entreprises continuent à assurer les risques de leurs activités. Politiquement, c'est irréfutable.»

**Le Conseil des Etats** devra prochainement traiter une motion de l'UDC Thomas Hurter demandant également des allègements fiscaux pour la recherche et le développement des entreprises. Le Conseil national l'avait approuvée en avril dernier, mais la commission préparatoire de la Chambre des cantons a déjà proposé son rejet.

L'étude a été lancée bien avant la discussion actuelle sur la lutte contre le franc fort. «Notre proposition n'a rien à voir avec le paquet de deux milliards de francs proposé par le Conseil fédéral. Mais avec notre système, nous n'aurions peut-être pas perdu les budgets de recherche et de développement qui ont déjà quitté la Suisse», a souligné Jörg Walker. |